



Association française de Droit du travail et de la Sécurité sociale

5, rue du Renard – 75004 Paris - fax : 01.42.71.39.87
mail : afdt.asso@gmail.com - <http://www.afdt-asso.fr>

IL EST ATTESTE QUE

Maître :

Du Barreau de

Vestiaire

Adresse :

Tél :

fax :

E-mail :

A participé à la séance du : 18 juin 2010

Sur le thème : « Actualité jurisprudentielle de la Cour de cassation »

Cette session est validée pour deux heures.

Cette session de formation satisfait à l'obligation de formation continue des avocats (article 85 du décret n°91-1197 du 27 novembre 1991) et aux critères des décisions à caractère normatif n° 2005-001 à 2005-004 du Conseil National des Barreaux.

Fait à Paris le 18 juin 2010

Pour l'AFDT

PS :

1° Merci de télécharger sur le site <http://www.afdt-asso.fr> la feuille d'évaluation de la séance (exigence du CNB)

2° Merci de vérifier avec votre ordre où doit être adressée cette attestation afin d'être prise en compte pour la formation